

Densifier le milieu bâti,
entre nécessité, chances et limites

Neuchâtel
1^{er} décembre 2011



En partenariat avec:

ASPAN-SO 

JUBILÉ: 65 ANS!

Objectifs

L'utilisation mesurée du sol et, partant, un développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti, est l'un des principaux chevaux de bataille de l'aménagement du territoire. Longtemps méconnu et par trop peu mis en application, ce postulat de la densification bénéficie aujourd'hui d'une résonance renforcée dans les milieux professionnels, dans les villes et les communes. Lors de sa mise en œuvre cependant, la complexité de la tâche se fait sentir. Se posent alors la question épineuse de la qualité du milieu bâti et du cadre de vie, celle des capacités du réseau de transport, celle de l'aspect esthétique ou de l'acceptabilité sociale. Densification et qualité de l'urbanisation sont des notions étroitement liées. Avant de se lancer dans des projets concrets, il s'agit de savoir ce que l'on entend par qualité du milieu bâti et quelle densification est supportable pour un quartier, du point de vue, notamment, de l'infrastructure.

La journée d'étude s'intéressera aux types de densification dont la Suisse fait actuellement l'objet et des réticences qu'ils suscitent au sein de la population et des milieux politiques. Le débat se concentrera sur les thèmes «densification et qualité de l'urbanisation». Des stratégies, des méthodes et des outils seront également présentés et montreront comment il est possible de densifier dans les villes et les communes, dans les nouvelles zones à bâtir ou dans les zones déjà construites. Quelques exemples concrets de densification mettront en évidence les possibilités mais aussi les limites d'une densification vers l'intérieur.

Public cible

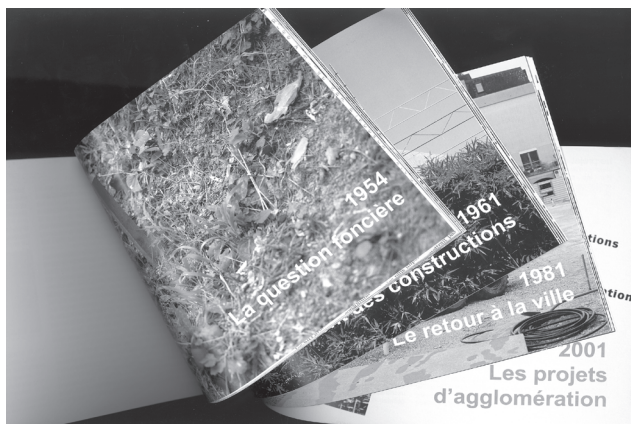
- Conseillers municipaux et communaux en charge des constructions, de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- Collaboratrices et collaborateurs des offices d'urbanisme (villes), responsables du développement de l'urbanisation et des constructions des administrations communales
- Collaboratrices et collaborateurs des offices cantonaux spécialisés (aménagement du territoire, conservation des monuments historiques, promotion économique)
- Professionnels de l'aménagement du territoire (bureaux privés)
- Professionnels de l'immobilier
- Toute personne intéressée

ASPAN-SO, Histoire et perspectives 1944-2011

Avec ses plus de 60 ans, la section suisse occidentale de notre association, l'ASPAN-SO, n'a pas l'air d'entrer en phase de vieillesse. Bien au contraire, depuis quelques années, elle s'est permis d'ouvrir de nouveaux champs d'activités comme l'organisation de voyage d'étude et de découvertes en Suisse alémanique ou en participant à des émissions sur la RTSR.

En décidant de faire paraître une plaquette commémorative, le comité de l'ASPAN-SO s'est proposé d'ouvrir une partie de ses archives à ses membres et de se livrer à une réflexion sur les différents thèmes qui ont traversé notre association. Chaque rédacteur disposait ainsi d'un extrait d'archive à analyser et à évaluer en regard de l'actualité et des signes précurseurs des mutations à venir.

Les thèmes sont multiples tant par leur choix que dans la manière de les traiter.



ASPAN-SO

Association suisse pour
l'aménagement national
VLP-ASPAN
Sulgenrain 20
CH-3007 Berne
Tél. +41 (0)31 380 76 76
Fax +41 (0)31 380 76 77
info@vlp-aspan.ch
www.vlp-aspan.ch

PROGRAMME

09.00 Accueil et café de bienvenue

09.30 Salutations et introduction

*Hugues Hiltbold, conseiller national, président ASPAN-SO, Genève
Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'Urbanisme, de
l'Environnement, des Transports et du Développement durable,
Neuchâtel*

La notion

9.50 Densifier en Suisse?

Bruno Marchand, docteur ès sciences, professeur à l'EPFL

10.15 Postulats pour une densification qualitative

Frédéric Frank, docteur ès sciences, collaborateur scientifique EPFL

Règles et méthodes de densification

10.45 Densifier oui, mais comment engager le dialogue avec la population?

*Michèle Tranda-Pittion, architecte EPFL et urbaniste FSU,
Topos Urbanisme, Genève*

11.10 Pause

11.30 La méthode Raum+: pour déterminer où densifier

*Matthias Howald, collaborateur scientifique, Office fédéral du
développement territorial ARE, Berne
Damian Jerjen, chef du Service du développement territorial, Sion*

11.55 Présentation et lancement du site Internet www.densite.ch

*Michèle Miéville, chargée de communication, secrétariat ASPAN-SO
Laurent Guidetti, architecte, vice-président ASPAN-SO*

12.15 Célébration officielle du jubilé de l'ASPAN-SO, puis apéritif

*Hugues Hiltbold, président ASPAN-SO
Lukas Bühlmann, directeur VLP-ASPAN*

Règles et méthodes de la densification, suite

- 13.45 EUROPLAN: engager la réflexion sur l'essor des lieux de vie aménagés**
Rodolphe Luscher, architecte FAS/SIA et urbaniste FSU, président EUROPLAN Suisse, Luscher Architectes, Lausanne
- 14.10 Aspects économiques de la densification**
Philippe Favarger, docteur ès sciences économiques, directeur à l'Office du logement du canton de Genève
- 14.35 Boîte à outils pour développer vers l'intérieur dans les agglomérations et dans les communes péri- et suburbaines**
Daniel Baeriswyl, dpl. Ing. FH en aménagement du territoire, Metron Brugg
- 15.00 Pause**

Stratégies intéressantes

- 15.15 Genève: quelle stratégie de densification pour un centre urbain?**
Bojana Vasiljevic-Menoud, cheffe du Service de l'urbanisme, Ville de Genève
- 15.40 Renens: densifier le vide**
Martin Hofstetter, architecte EPFL-SIA et urbaniste FSU, urbaniste de la Ville de Renens
- 16.05 Fin de la journée**

16.15

Assemblée générale de l'ASPAN-SO

sur invitation séparée pour les membres de l'ASPAN-SO

Des modifications de programme demeurent réservées.

Informations complémentaires

Lieu: Office fédéral de la statistique, Espace de l'Europe 10, Neuchâtel

Responsable de la journée: Christa Perregaux DuPasquier, vice-directrice VLP-ASPAN

Administration: Anne Huber, Services administratifs VLP-ASPAN, anne.huber@vlp-aspan.ch

Frais de participation

Membres Fr. 300.–* / Non-membres Fr. 450.– / Étudiants Fr. 100.–

(y sont inclus: la location de la salle, les différentes collations et la documentation). Un résumé des présentations sera distribué au début de la journée d'étude.

* Membre VLP-ASPAN et ses sections, c-à-d représentants des cantons et des communes membres.

Les désistements nous parvenant jusqu'au délai d'inscription ne seront pas facturés. Jusqu'à 7 jours avant la journée d'étude, nous facturerons 50% des frais. Passé ce délai, nous serons contraints de facturer la totalité du coût de la journée.

Inscription

À envoyer jusqu'au 15 novembre 2011 en ligne sous www.vlp-aspan.ch/fr/agenda ou par écrit au moyen du talon d'inscription ci-joint. Les inscriptions effectuées en ligne seront immédiatement confirmées. Quant aux inscriptions manuscrites, elles seront prises en considération en fonction du nombre de places disponibles et selon leur date d'arrivée.